

Politique de l'enfance

Création d'un pôle enfance autour des écoles

- **Multi-accueil** : Le multi-accueil (crèche et halte garderie). Notre projet prioritaire réalisé en partenariat avec Familles Rurales.
- **Periscolaire** : Restructuration du Periscolaire et extra-scolaire dans des locaux attenants au groupe Xavier Marmier.
- **Cantine** : Projet pensé pour éviter les déplacements, respecter le rythme des enfants.

- **CMEJ** : Poursuite du CMEJ, avec les thèmes de la citoyenneté, protection de l'environnement et solidarité.
- **Salle des Jeunes** : Réouverture la salle des jeune avec un élu référent.
- **Assistants Maternelles** : Mise en place de moments d'échanges avec un élu référent
- **Création de préaux à l'école maternelle et élémentaire** ainsi qu'un abri pour les parents au primaire.
- **Salle de sport** : Création d'une salle de sport en partenariat avec le département, Altitude 800 et la CFD, a proximité du collège.

Politique du logement et travaux

Maison de santé

Un chantier prioritaire, piloté par la CFD, à réaliser à Frasnne.

- **Lotissements, logements seniors, logements conventionnés**
- **Voies douces** : Recentrer la création des voies douces pour desservir le village.
- **Caserne des pompiers** : Faciliter l'implantation de la caserne avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs.
- **Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat au bourg centre à étudier**
- **Cimetière** : Parfaire l'accessibilité, créer un puits du souvenir, ériger une stèle en l'honneur des soldats morts pour la France.

Environnement

- **Embellissement & zéro phyto** : Après de nombreux travaux, l'heure est à l'embellissement de notre village. L'entretien et le nettoyage se feront avec des méthodes respectueuses de l'environnement.
- **Energies renouvelables** : L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et la modernisation de l'éclairage public s'inscrivent dans une démarche d'économies d'énergies.
- **Forêts** : La forêt de Frasnne constitue un patrimoine exceptionnel, géré de façon durable, avec des circuits de commercialisation courts

OUVERTURE
LA HALTE-GARDERIE
à 08h15 dès
2020

Culture & Animation

- **Offrir un panel diversifié d'animations** : Brûlée des sapins de Noël, Repas fête des mères, concours maisons fleuries, maisons illuminées, marché de Noël.
- **Développer les animations culturelles** : Fête de la musique, théâtre, jumelage franco-allemand.
- **Maintenir les commémorations** des 08 mai, 14 juillet, 11 novembre en collaboration avec les scolaires.

Cadre de vie

- **Artisanat, Entreprises** : Améliorer la signalétique dans le village, accompagner les entreprises au quotidien et lors des manifestations.
- **Accessibilité, sécurité** : Mettre en conformité les lieux publics
- **Maison des services** : Améliorer le fonctionnement de la maison des services.
- **Marchés hebdomadaires et saisonniers**
- **Agriculture** : Assurer le développement du village tout en étant vigilant sur la consommation du foncier agricole
- **Transport, gare** : Défendre Frasnne comme gare TGV.

Action Sociale

- **CCAS** : Soutenir les familles en difficultés, aider dans les démarches administratives, maintenir le groupe de paroles, moments de convivialité et d'échanges.
- **Intergénérationnel** : Développer les activités, maintenir les moments de partage avec les anciens pour les anniversaires à partir de 90 ans
- **Colis de Noël**
- **Club de l'amitié**

Vie Associative

- Nous nous engageons à participer à la vie des associations et à leurs Assemblées Générales
- **Partenariat avec comité des fêtes** : Soutenir le comité des fêtes pour fédérer les associations lors des manifestations (fête des myrtilles, fête de la Tourbe)
- **Infrastructures sportives** : Porter les projets d'infrastructures présentés par les associations

Vie Publique & Communication

Ouverture le
samedi matin
du secrétariat.

- Permanence des élus.
- Panneaux d'information aux points passant.
- Panneau lumineux au centre du village.
- Ouverture des commissions à la population
- Invitation annuelle des élus régional, départemental et député
- Modernisation site internet en lien avec la CFD
- Trois Frasnne Info par an
- Rencontre des élus avec la population dans chaque quartier
- Pot de bienvenue pour les nouveaux habitants

Finance et fiscalité

Taxes locales

Les habitants ayant été fortement sollicités ces dernières années, il nous semble pertinent de contenir l'augmentation des taxes locales dont nous avons la maîtrise.

- **Ressources financières** : Il devient nécessaire, dans le cadre d'une saine gestion des finances publiques, d'optimiser le rythme des travaux et de se concentrer sur le village.

pas de cumul
des mandats

MAÎTRISE
DU BUDGET

Soyez acteur
dans votre
commune.

Frasnne

Unis pour agir au quotidien

liste conduite par Jean-Pierre VUITTON



Jean-Pierre VUITTON
68 ans
Retraité
conseiller sortant



Maud FRANEY-SAILLARD
62 ans
Assistante sociale
conseillère sortante



Guy PERRIN
56 ans
Technicien forestier
adjoint sortant



Hélène POULIN
52 ans
Professeur des écoles
conseillère sortante



Loïc MESNIER
30 ans
Chargé de projet



Marine PARIS
25 ans
Animatrice
conseillère sortante



Alain MARMIER
54 ans
Technicien qualité



Marie-Jeanne PESENTI
67 ans
Retraîtée
conseillère sortante



Jean-Mathieu CIRESA
37 ans
Conducteur de travaux
conseiller sortant



Annick DEVILLERS
47 ans
Professeur



Gilles BOUVERET
46 ans
Menuisier



Elena COURTOIS
19 ans
Etudiante



Anthony SONNEY
29 ans
Cadre commercial



Eloïse MARGUIER
29 ans
Laborantine



Franck DEFASNE
44 ans
Comptable



Estelle MARMIER
21 ans
Etudiante



David PAQUETTE
40 ans
Ouvrier polyvalent



Monique BARTHELET
69 ans
Retraîtée



Frédéric PIOT
55 ans
Informaticien

**Vous pouvez compter sur une équipe soudée et motivée,
désireuse de s'investir pour un développement raisonné du village.**

Cette même équipe se représentera en mars pour appliquer ce programme.

Unis, pour agir au quotidien

liste conduite par Jean-Pierre VUITTON



**Cantine, périscolaire,
multi-accueil**

Maison de santé

Maitrise de la fiscalité

Disponibilité des élus

**Pas de cumul
des mandats**

Caserne des pompier

**Etre à l'écoute
de la population**

**Partenariat avec
nos entreprises**

Cette situation d'élection partielle intégrale est la conséquence de la décision de Mr Le Maire de faire voter les retraits des postes de deux adjoints. Il pouvait laisser les deux adjoints en poste sans délégation jusqu'au mois de mars, cela ne changeait en rien à la situation actuelle. Ces deux adjoints n'auraient alors que des représentations dans les commissions tout comme les autres conseillers municipaux. Ils perdaient leurs délégations et leur rémunération. L'élection n'aurait pas lieu.

Nous rappelons toutefois que sur les trois adjoints restants, un est toujours en place alors qu'il fait partie de l'opposition. Cela n'empêche pas le conseil de fonctionner normalement. Pourquoi ces décisions? À qui servent elles?

Nous assumons notre vote, mais Mr Alpy doit assumer ses décisions.

Pour les élections de décembre, notre équipe a établi un programme sans dénigrer l'autre liste.

Notre principe est de travailler pour le village, sans polémique.

Les nombreux travaux engagés ces dernières années sur la base de subventions annoncées mais pas forcément reçues ainsi que la baisse des dotations de l'état ont conduit à une **aggravation de la dette par habitant.** Celle-ci corespond actuellement au double de la moyenne des villages de même importance (1257 € contre 610 €). Sans compter les acquisitions financées actuellement par l'Établissement Public Foncier, ce qui ajoute une dette potentielle de 500 €/ habitant.

Il nous paraît nécessaire de ralentir les investissements non structurant pour réduire la dette par habitant.